

nement que les producteurs de blé de l'Alberta devraient avoir un représentant au sein de la commission du port de Vancouver où il existe une vacance. Il ne nous siérait guère de voir nommer un commissaire qui s'occuperait exclusivement des intérêts des producteurs de blé au détriment des autres catégories d'exportateurs; d'autre part, cependant, nous soutenons qu'une commission de cette nature a toujours une tendance à grever la manutention du grain de frais plus élevés que de raison. Nous avons donc le droit d'insister pour que les producteurs de blé de l'Alberta, qui fournissent le plus fort volume de trafic au port de Vancouver, aient un représentant au sein de la commission; il y va de l'intérêt de la ville et du port de Vancouver aussi bien que de l'intérêt de l'Alberta.

Encore quelques mots, monsieur l'Orateur, avant de reprendre mon siège. Lors de votre nomination au poste de président de la Chambre des Communes, vous devez vous en souvenir, j'ai déclaré que nous avions créé de nombreux précédents au cours de la dernière session du dernier Parlement et qu'il y avait lieu de supposer que nous en créerions encore plusieurs autres durant la présente session. J'approuve une grande partie de ce que contient le discours du trône, mais il y a certains articles que je ne tiens pas à sanctionner avant d'avoir obtenu de plus amples détails. Personnellement, j'ai l'intention de créer un autre précédent. Je me propose, si le discours du trône est mis aux voix, d'appuyer le Gouvernement, mais il sera bien entendu que je me réserve le droit de discuter et même de voter contre certains articles du programme qui sont actuellement si peu définis. Un point regrettable de notre procédure parlementaire actuelle, c'est que nous soyons obligés, lorsque le programme législatif ou le budget nous est présenté, de l'approuver ou de le rejeter en bloc. Tout le monde sait que, dans l'un comme dans l'autre, il y a des articles que tous les membres peuvent approuver; or il est très désagréable d'avoir, soit à adopter, soit à rejeter le tout. Nous prévenons la Chambre que nous entendons agir différemment. Si nous trouvons que le programme législatif ou le budget contiennent plus de bon que de mauvais, nous voterons pour leur adoption, nous réservant le droit de parler et de voter contre ce qui, dans l'un ou l'autre, nous semble mauvais. Telle est l'attitude que nous entendons suivre et j'espère que la Chambre acceptera cette déclaration dans le même esprit qu'elle est faite.

[M. Gardiner.]

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Centre-Nord): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a parlé hier de l'approbation qu'avait reçue le Gouvernement dans les récentes élections. On me permettra peut-être de dire que notre petit groupe, dans ce coin-ci, peut se vanter,—ce qu'aucun autre ne peut faire,—d'avoir grossi ses rangs de moitié: nous avons un membre de plus.

Lors de la dernière session, vu l'encombrement de ce côté-ci de la Chambre, nous avons pris place du côté ministériel, en faisant remarquer à la Chambre que cela n'avait aucune signification politique; mais nous permettrait de mieux entendre et d'être mieux entendus. Cette année, comme il n'y a pas de banquettes transversales et qu'il y a plus de place de ce côté-ci, nous revenons prendre nos sièges avec ce qu'on appelle l'opposition, en compagnie d'un certain nombre de députés agrariens, avec qui nous avons travaillé en très intime collaboration depuis cinq ans. Mais, pas plus que les honorables membres qui nous entourent, nous ne nous considérons nécessairement opposés au Gouvernement. Nous insistons même pour dire que nous tâchons le mieux possible, avec le règlement actuel de la Chambre, de maintenir notre indépendance. Nous envisageons la législation plutôt que les partis. Nous nous proposons d'appuyer le mieux possible les bonnes mesures législatives, quelle qu'en soit l'origine, mais nous n'entendons pas suivre entièrement un parti quelconque, sans considérer son programme législatif et ses qualités administratives.

On a exprimé le désir de voir expédier les affaires de la Chambre. Nous sommes tous disposés à le faire. Cependant, j'estime que nous avons parfaitement le droit, pendant les quelques jours que nous sommes ici, de discuter les différentes questions qui nous sont soumises dans le discours du trône. Je ferai remarquer qu'on a consacré deux jours entiers à des cérémonies officielles. On peut bien consacrer deux ou trois aux affaires du pays. Il est à craindre, en effet, que nous oublions le but de notre présence ici à Ottawa. Les journaux annoncent une saison sociale très brillante. A propos de la venue du Gouverneur général, les journaux ont publié que la société d'Ottawa était tout en émoi à l'idée des futurs événements sociaux: lunchs, dîners, thés et danses. Cela convient peut-être à quelques membres, mais cela ne dit pas grand-chose à la grande masse des électeurs, à nos concitoyens qui nous ont délégués ici et qui vivent dans les régions industrielles ou dans les prairies de l'Ouest.

Notre groupe peut être petit, mais j'oserai dire qu'il représente un nombre considérable de citoyens qui n'ont d'autre moyen de se